

COMMUNAUTE DE COMMUNES LOIRE ET SEMENE



RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

MARS 2020

Édité : le 02 avril 2020

« Le texte complet de chaque acte publié dans le recueil pourra être consulté à la Communauté de Communes Loire et Semène »

Siège de la Communauté de Communes « Loire et Semène »

1 Place de l'Abbaye

43140 LA SEAUVÉ SUR SEMÈNE

Tel : 04 71 75 69 50

Fax : 04 71 61 05 36

E-Mail : accueil@loire-semene.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LOIRE ET SEMÈNE

MARS 2020

I. DELIBERATIONS :

Aucune délibération sur cette période

II. DECISIONS DU PRESIDENT :

Décision n°20200302_P_038 du 02 mars 2020 concernant la signature d'une convention avec l'IFMAN pour une conférence et trois cafés de parents,

Décision n°20200302_P_039 du 02 mars 2020 concernant la signature d'une convention avec le collectif KONSL'DIZ pour l'organisation de la fête de fin d'année du relais petite enfance de la Semène des bambins,

Décision n°20200302_P_040 du 02 mars 2020 concernant la signature d'une convention avec Claire Astheber, artiste-peintre-plasticienne, pour l'organisation d'une exposition et de 2 ateliers dans le cadre de la saison culturelle,

Décision n°20200303_P_041 du 03 mars 2020 concernant le maintien des droits à l'avancement échelon et grade durant disponibilité,

Décision n°20200304_P_042 du 04 mars 2020 concernant la signature d'une convention de formation professionnelle avec l'UFCV pour l'organisation d'une formation BAFA-Formation de perfectionnement,

Décision n°20200306_P_043 du 06 mars 2020 concernant la signature d'un acte spécial de sous-traitance pour les travaux de renouvellement et d'extension de la station d'épuration de La Séauve sur Semène,

Décision n°20200309_P_044 du 09 mars 2020 concernant la signature d'une convention de prestation avec la Ludothèque RICOCHET pour l'organisation de 4 ateliers inscrits et financés par un projet REAAP,

Décision n°20200309_P_045 du 09 mars 2020 concernant la signature d'un contrat pour l'externalisation du serveur d'hébergement du logiciel MALICE ainsi que la maintenance,

Décision n°20200310_P_046 du 10 mars 2020 concernant la signature d'un contrat pour la maintenance préventive et corrective du portail famille Loire et Semène,

Décision n°20200310_P_047 du 10 mars 2020 concernant la signature d'une convention avec le centre de vacances « Avéa La Poste SJC » relative à l'organisation d'un camp enfance pour l'hébergement en pension complète ainsi que des activités pour des enfants du territoire âgés de 6 à 8 ans,

Décision n°20200312_P_048 du 12 mars 2020 concernant la signature d'une convention avec le groupe'33 Production, dans le cadre de la Convention Territoriale d'Education aux Arts et à la Culture,

Décision n°20200313_P_049 du 13 mars 2020 concernant la signature d'une convention avec Label DIFF 43, dans le cadre de la saison culturelle de la Communauté de Communes Loire Semène,

Décision n°20200319_P_050 du 13 mars 2020 concernant la signature d'une convention d'adhésion à la mission « dématérialisation des procédures »,

Décision n°20200325_P_051 du 25 mars 2020 concernant la signature d'une convention d'honoraires pour le suivi annuel des prestataires et des délégués en charge de l'exploitation des stations d'épuration et des postes de relevages,

Siège de la Communauté de Communes « Loire et Semène »

1 Place de l'Abbaye

43140 LA SEAUVÉ SUR SEMÈNE

Tel : 04 71 75 69 50

Fax : 04 71 61 05 36

E-Mail : accueil@loire-semene.

Décision n°20200325_P_052 du 25 mars 2020 concernant la signature d'une convention d'honoraires pour le suivi annuel du délégataire en charge de l'exploitation des stations et réseaux d'eau potable sur les communes de Saint Didier en Velay et de La Séauve sur Semène,

III. DECISIONS DU BUREAU :

Décision n° 20200303_B_026 du 03 mars 2020 concernant l'aide financière à la SARL Maçonnerie ROYER de Saint Just Malmont dans le cadre du Fonds d'Intervention Local Loire Semène,

Décision n° 20200303_B_027 du 03 mars 2020 concernant la signature des procès-verbaux de mise à disposition de biens dans le cadre du transfert de compétence Eau Potable à passer avec les communes d'Aurec sur Loire, Saint Didier en Velay et La Séauve sur Semène,

Décision n° 20200303_B_028 du 03 mars 2020 concernant la signature de la convention d'objectifs et de moyens à passer avec l'association Musica'LS,

Décision n° 20200303_B_029 du 03 mars 2020 concernant la demande de subvention auprès de la CAF de Haute-Loire dans le cadre du remplacement de la chaudière de l'association Jeunesse et Loisirs à Pont Salomon,

Décision n° 20200303_B_030 du 03 mars 2020 concernant la demande de subvention auprès de la CAF de Haute-Loire pour la mise en conformité dans le cadre de la réglementation de sécurité incendie de la MJC d'Aurec sur Loire,

Décision n° 20200310_B_031 du 10 mars 2020 concernant la signature d'une convention d'occupation précaire (bail) à passer avec la Société ISITECC pour la Pépinière d'entreprises de Saint Just Malmont,

Décision n° 20200310_B_032 du 10 mars 2020 concernant la vente d'un tènement immobilier à la SARL Le Blanchisseur,

Décision n° 20200310_B_033 du 10 mars 2020 concernant la vente de la parcelle AK 155 à la SARL Le Blanchisseur,

Décision n° 20200310_B_034 du 10 mars 2020 concernant l'aide financière à la SARL ANCO PRINT de Saint Didier en Velay dans le cadre du Fonds d'Intervention Local Loire Semène,

Décision n° 20200310_B_035 du 10 mars 2020 concernant le procès-verbal de transfert de voiries de la commune d'Aurec sur Loire vers Loire Semène et convention d'occupation du domaine public,

Décision n° 20200310_B_036 du 10 mars 2020 concernant l'attribution du marché concernant les travaux d'assainissement pour la liaison Lotissement La Duo à la STEP-Pont Salomon,

Décision n° 20200310_B_037 du 10 mars 2020 concernant le lancement de la consultation dans le cadre de la remise en état des sites communautaires suite à l'épisode orageux exceptionnel du 06 août 2019,

Décision n° 20200310_B_038 du 10 mars 2020 concernant la convention de délégation de la compétence GEMAPI à l'EPAGE Loire Lignon,

Décision n° 20200310_B_039 du 10 mars 2020 concernant l'avenant n°4 à passer avec l'entreprise BOUCHARDON Frères pour la route de Bozon,

Décision n° 20200310_B_040 du 10 mars 2020 concernant la convention de participation à des charges de fonctionnement et la mise à disposition d'un photocopieur à passer avec l'association Jeunesse et Loisirs de Pont Salomon,

Décision n° 20200310_B_041 du 10 mars 2020 concernant la demande de subvention auprès de la CAF de Haute-Loire dans le cadre de la prestation de service « jeunes »,

Décision n° 20200310_B_042 du 10 mars 2020 concernant la demande de subvention auprès de la CAF de Haute-Loire dans le cadre du projet « Favoriser la relation et la sécurité affective adulte/enfant »,

Décision n° 20200310_B_043 du 10 mars 2020 concernant la demande de subvention auprès de la CAF de Haute-Loire dans le cadre du projet « Les promeneurs du net »,

IV. ARRETES :

Aucun arrêté non nominatif sur cette période.

Siège de la Communauté de Communes « Loire et Semène »

1 Place de l'Abbaye

43140 LA SEAUVE SUR SEMENE

Tel : 04 71 75 69 50

Fax : 04 71 61 05 36

E-Mail : accueil@loire-semene.